Quiconque tire une flèche dans le sentier d'Allah, c’est comme s’il avait affranchi un esclave.

‘Amr ibn ‘Abasah (qu’Allah l’agrée) relate qu’il a entendu le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) dire : « Quiconque tire une flèche dans le sentier d'Allah, c’est comme s’il avait affranchi un esclave. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Quiconque tire une flèche sur les ennemis d’Allah, Exalté soit-Il, aura certes la récompense de celui qui affranchit un esclave dans le sentier d'Allah, Exalté soit-Il, qu’il ait touché son ennemi ou non, comme cela a été évoqué dans la version de An-Nasâ’î : « Quiconque tire une flèche dans le sentier d'Allah, Exalté soit-Il, qu’il ait touché, ou non, l’ennemi... » Cependant, s’il réussit à le toucher, il sera récompensé pour cela par un degré au Paradis, comme mentionné dans la version d’Abû Dâwud : « Quiconque dont la flèche tirée dans le sentier d'Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, touche l’ennemi, aura certes un degré... » Et dans la version d’Aḥmad : « Un degré au Paradis. »

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4194

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee